h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Enjeux actualisés de l'animation* — *2018-2019*

Code
T.TS.SO354.G1A.F.19

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
- ☑ module de base
- ☐ module d'approfondissement
- ☐ module avancé
- ☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
- ☑ module principal
- ☐ module lié au module principal
- ☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
- ☑ module sur 1 semestre
- ☐ module sur 2 semestres
- ☐ semestre de printemps
- ☐ semestre d'automne
- ☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
5

Langue
- ☐ allemand
- ☑ français
- ☐ français - anglais
- ☐ anglais
- ☐ français - allemand

3 *Prérequis*

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
- ☐ avoir suivi le(s) module(s)
- ☑ Pas de prérequis
- ☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences génériques selon le référentiel des compétences Bachelor
1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
1.1 Conceptualiser tout expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation
Compétence(s) secondaire(s) selon le référentiel des compétences Bachelor
9. Evaluer et réorienter l'action.
9.1 evaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens.
9.3 Prospecter, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.
9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

Objectifs d'apprentissage du module
- Acquérir une compréhension des enjeux culturels dans le domaine de l'animation socioculturelle - ce, dans une perspective cotoyenne;
- Acquérir des outils théoriques et pratiques permettant de questionner le sens et d'interroger les moyens de l'action.

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

Le module G1 comporte deux parties, l'une spécifique à l'orientation "animation socioculturelle"; la seconde, proposée-à choix- aux trois orientations.

Première partie

La première partie spécifique à l'orientation "animation socioculturelle" (40h) interroge les rapports de la culture, de l'art, du social et de la démocratie. L'approche proposée articule les enseignements de l'histoire (préhistoire, antiquité, Moyen-âge, époque contemporaine), de l'estéthique (Platon, Aristote, Kant, Hegel), de la philosophie sociale (Rousseau, Marx) et de la sociologie (Cultural studies, Bourdieu, Lahire). Il questionne l'enjeu pour l'animation de l'action et de la médiation culturelles en soumettant différentes expériences à la réflexion.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex-cathedra : approches théorique et conceptuelle;
- Méthodologie de l'action et de la médiation culturelles;
- Analyse d'expériences pratiques;
- Visionnements divers;
- Lecture de texte et sortie culturelle;

Enseignant : Mathieu Menghini

Deuxième partie : Enjeux actualisés du Travail social

Le cours inter-orientations (40h) est placé de manière transversale dans les modules consacrés *aux enjeux actualisés* du domaine social et à l'*interprofessionnalité* des trois orientations (ASC, ES, AS). Il a la particularité d'offrir des thématiques optionnelles ouvertes à l'ensemble des étudiant-e-s des trois orientations.
L'objectif du cours est d'aborder la question des transformations des métiers "historiques" du travail social et de permettre aux étudiant-e-s de comprendre comment s'opère un décloisonnement de certaines pratiques liées aux orientations. Ceci sur la base du continuum suivant :
- l'évolution et les mutations d'une question sociale;
- la transformation des réponses institutionnelles;
- les répercussions au niveau des pratiques du travail social.

Les thématiques à choix sont :
La maltraitance; jeunesse; précarité et sentiment d'insécurité : la réponse du Travail Social Hors Murs (TSHM); l'appropriation sociale de la ville : variations autour du développement durable; les dépendances; le placement des "mineurs"; la construction d'une économie plus sociale et plus solidaire : quelle contribution pour le travail social ?; les interventions dans le champ des violences domestiques et conjugales.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Cours ex-cathedra; conférences des professionnels (directeurs-trices d'organisation, travailleurs-euses sociaux, expert-e-s), etc; ateliers; visites de "terrains" professionnels; visionnement de documentaires; lecture de textes.

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****

Evaluation écrite

L'évaluation écrite consiste en l'analyse d'un texte. Sont évalués le respect de la consigne (nombre de signes; délai), la pertinence et la clarté de l'analyse ainsi que la qualité formelle du rendu (orthographe, grammaire, syntaxe, etc.)
La participation au séminaire est obligatoire et fait partie des modalités d'évaluation et de validation du module. En cas de retards répétés et/ou d'absence-s, un travail de rattrapage peut être demandé. Dans les cas graves, l'étudiant-e peut se voir refusé-e l'accès aux évaluations.
Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module.** Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Modalités de répétition

L'étudiant.e qui a obtenu une note F peut alternativement :
a) se présenter à une nouvelle évaluation prévue durant la même année académique;
b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter à l'évaluation l'année académique suivante;
c) se présenter simplement à l'évaluation l'année académique suivante.
Procédure : l'étudiant.e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie dans les délais indiqués. En cas de non réponse, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 25, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).
La répétition permet à l'étudiant.e d'obtenir les notes A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 ***Modalités de remédiation ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****

- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

9 *Bibliographie*

- Bourdieu, P. & Darbel, A. (2007). *L'amour de l'art. Les musées d'art européens et leur public*. Paris: Les éditions de minuit.
- Dewey, J. (2005). *L'art comme expérience*. Pau : Publication de l'Université de Pau, Farrago.
- Grignon, C. & Passeron, J.-C. (1989). *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*. Paris : Gallimard, Le Seuil.
- Hall, S. (2008). *Identités et cultures. Politique des cultural studies*. Paris : Editions Amsterdam.
- Hoggart, R. (2004), *La culture du pauvre*. Paris : Les éditions de minuit.
- Jeanson, F. (1973). *L'action culturelle dans la cité*. Paris : Seuil.
- Une bibliographie complète est remise durant le cours.

10 *Enseignant·e·s*

Battaglini Mottier Monica
Dufrêne Catherine
Gaberell Simon
Guinot Serge
Hofstetter Christine
Huc Denis
Mackinnon Alejandro
Mancino Pierre
Masse Manon
Menghini Mathieu
Michaud Stéphane
Pittet Marc
Rodari Sophie
Romagnoli Simone
Warynski Danièle
Wicht Laurent
Wohlhauser Valérie

Responsable de module *
Mathieu Menghini

Descriptif validé le *
18 février 2019

Descriptif validé par *
Alain Barbosa, responsable de filière